Ports et officiers de port

Le 15 août 1768 - Ministre à Desroches et Poivre.

Document de la Médiatheque des Ursulines à Quimper. Fonds Desroches, Q12, envers. Vol.1/15.

Le vaisseau *le Sphinx* qui transporte le chevalier Desroches appareille de Brest le 10 décembre 1768 pour n'arriver à l'Isle de France que le 6 juin 1769. C'est donc à Versailles, avant son départ pour la colonie, que le nouveau gouverneur a dû prendre connaissance des dépêches du ministre datées du 15 août 1768.

==========

A Compiègne le 15 août 1768

Je réponds, Messieurs, aux lettres de M. Dumas du 23 décembre et de M. Poivre du 30 novembre 1767 et 1er mars 1768, concernant les Ports du Nord-Ouest et du Sud-Est, et les officiers de port.

Le Roi a approuvé que vous ayez pris possession du Port du Nord-Ouest qui paraît en effet le seul praticable, non seulement parce que celui du Sud-Est ne permet pas aux vaisseaux d'approcher assez à terre pour pouvoir se mettre sous la protection des batteries, mais encore parce que les vents qui règnent toute l'année en rendent la sortie très difficile.

Le Roi à qui j'en ai rendu compte a jugé qu'il convenait cependant de ne pas négliger le Port du Sud-Est, ainsi que je vous le marque par une autre de mes dépêches. Mais quelque puisse être le parti que croira devoir prendre le Conseil des fortifications sur les travaux à faire en ce port, Sa Majesté a pensé qu'il était instant de faire travailler au curement du Port du Nord-Ouest, et elle a confié cette opération à M. le Baron d'Arros, capitaine de frégate, qui se rendra incessamment à l'Isle de France. Le senau *l'Expérience* qu'il commande et le vaisseau *le Sphinx* porteront tous les effets et ustensiles nécessaires. Vous ne devez rien négliger de votre coté de tout ce qui pourra accélérer ce travail. Le prix des ustensiles entre dans la somme de 150 mille livres assignée dans l'état des dépenses pour cet objet et qui me paraît devoir suffire au moyen des officiers mariniers, ouvriers et matelots que vous pouvez y employer.

M. Poivre a bien fait de prendre de la Compagnie, pour le compte du Roi, les bâtiments de mer dont il avait besoin. Il est fâcheux qu'ils se soient trouvés, la plupart en mauvais état, les douze bâtiments que j'ai fait passer en botte[1] l'année dernière avec des ouvriers pour les rassembler y suppléeront. Je fais chercher deux gemiers[2] pour extraire la résine et faire du goudron dont on assure que vous avez la matière sur les lieux.

Il a paru suffisant d'établir quant à présent un capitaine et un lieutenant de port. L'enseigne est inutile, j'y ai fait suppléer par un commis aux détails du port. La place de capitaine de port a été conservée au Sr Mingard auquel j'ai procuré le brevet de capitaine de brûlot. Il doit se rendre à l'Isle de France par le vaisseau *le Sphinx*.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Duc de Praslin

* * *

[1] En botte : en pièces détachées.

[2] *Gémier* : mot assez rare (selon recherches sur Google) qui désigne un métier en relation avec l'exploitation des bois. Sans aucun doute même sens que *Gemmeur*.